

l'info Chambre d'Agriculture

Forêt • Peuplier

Une essence d'avenir en Alsace

Le peuplier est depuis toujours un élément constitutif des paysages de la Plaine d'Alsace.

Sa croissance rapide et les caractéristiques de son bois en font une matière première durable et appréciée des scieurs locaux. Quand faut-il le récolter ?

Le marché du peuplier de l'automne 2016

Le bois de peuplier est avant tout destiné à l'industrie de l'emballage perdu et inerte vis-à-vis des produits agroalimentaires. L'activité ralentie et actuelle de l'industrie française engendre une demande réduite de bois de peupliers mais pour autant faut-il subir les marchés ou les provoquer en donnant la priorité à un matériau naturel et renouvelable ?

Une peupleraie de 2,5 hectares dans la vallée de la Zorn

Elle comporte 291 arbres âgés de 20 ans avec un diamètre moyen de 44 cm et un volume moyen de 1,5 m³. Les arbres ont été élagués trop tard à 4-6 mètres d'où des noeuds très présents dans le bois : ces peupliers sont donc de qualité emballage. À la fin du mois de juillet, la peupleraie présentait déjà une coloration jaune typique de la maladie de la rouille qui raccourcit la durée de végétation et donc la croissance. S'agissant donc d'une variété sensible, il est temps de la récolter ! Cette peupleraie de 2,5 hectares cube 440 m³ de bois d'œuvre de peupliers et 250 tonnes de bois -



Expertise et cubage d'un peuplier. © Caa

énergie : sa valeur nette sur pied peut - être estimée à 10 000 €. Afin de vendre au mieux ces bois, il a été proposé de les joindre à une vente en bloc et sur pied et par appel d'offres en novembre 2016 qui totaliserait 2 000 m³ de peupliers : ce type de vente permettra de décider sans risques de la coupe, selon les prix proposés.

Reconstitution de la peupleraie

Les sols de la vallée de la Zorn sont bien adaptés aux peupliers, il est donc tout à fait possible de reconstituer cette peupleraie avec des cultivars plus adaptés et élagués pour fabriquer du bois de déroulage mieux rémunéré en 2036 ! Le coût de cette reconstitution sera de l'ordre de 5 000 €. Trois collections

de peupliers ont été installées à ce titre : à Weyersheim, Woellenheim et Berghelm pour aider les propriétaires forestiers à faire leur choix.

Le cycle de la peupleraie

La rentabilité de cette peupleraie sera donc de 100 €/hectare/an net propriétaire. Elle aura également fixé 400 tonnes de CO₂ et produit de l'herbe.

Les peupliers, les arbres et la forêt sont des opportunités à saisir en 2016 pour équilibrer les bilans des exploitations agricoles : ils apportent une résilience économique, sociale et environnementale incontestable aux territoires ruraux.

Claude Hoh, service Forêt
Tél. 03 88 70 72 33
choh@alsace.chambagri.fr

Coin du BIO • Grandes cultures

La lutte contre les limaces

Les cultures conduites en bio sont soumises aux attaques de limaces au même titre que leurs voisines « conventionnelles ». Toutefois les dégâts causés par ce ravageur sont plutôt rares dans les parcelles bios. Maintien des auxiliaires et mesures préventives vont permettre de limiter les populations des limaces en dessous des seuils de nuisibilité.

La limace fait partie des ravageurs qui ont su profiter de l'intensification de l'agriculture conventionnelle et notamment de la simplification du travail du sol. Moins on la dérange, mieux elle se porte et plus on élimine ses prédateurs (carabes notamment), par l'emploi de produits peu spécifiques (métaldéhyde, par exemple), plus elle pourra proliférer. Dans les systèmes de cultures biologiques, les rotations permettent de gérer des intercultures sur des périodes sèches, favorables au contrôle des limaces : interculture estivale ou semis retardés au printemps. Durant ces périodes, le travail du sol superficiel comme le déchaufrage ou les faux semis destinés à lutter contre les adventices va également fortement perturber

les limaces (effet mécanique sur les adultes, assèchement du sol, mise en surface des pontes, destruction des zones de refuges...). Les interventions en cultures comme l'étréillage ou le binage vont également avoir un effet sur les populations de limaces. Au final, malgré des cultures pouvant être sensibles aux attaques de limaces (féverole, soja, colza, tournesol...), les dégâts sont plutôt rares. Les limaces en ont tellement bavé...

Toutefois, le recours à un anti-limace peut se justifier. Pendant longtemps, les solutions curatives pour contrôler les limaces faisaient défaut. Depuis quelques années, l'autorisation d'un produit naturel, le phosphate ferrique (Sluxx, Feramol...), permet aux agriculteurs bios de disposer d'un mollus-



Les limaces n'occasionnent que rarement des dégâts dans les cultures conduites en bio. © Caa

cicide efficace sur les limaces, sans effet sur la faune auxiliaire. Ce produit bloque l'alimentation des mollusques en détériorant les fonctions vitales du jabot et de l'intestin. Composés de fer et de phosphore, les produits de dégradation du phosphate ferrique sont sans effet sur le sol. Le phosphate ferrique est utilisable en bio... mais aussi en conventionnel.

Benoît Gassmann,
service Environnement
et Innovation
Tél. 03 89 20 97 55,
06 07 78 72 55
bgassmann@alsace.chambagri.fr

Formation • Chambre régionale d'agriculture Grand Est et formation

Une mutualisation qui prend forme

La mise en place de la nouvelle région, en bousculant les échelles de décision, appelle les chambres d'agriculture, impliquées dans le dossier formation des professionnels, à mieux travailler ensemble.

Que ce soit pour les projets de formation initiale portés par nos établissements d'enseignement agricole et notamment l'apprentissage, les efforts déployés en matière de formation continue des actifs agricoles, d'insertion professionnelle ou de promotion des métiers, nos grands partenaires raisonnent aujourd'hui à l'échelle Grand Est : L'Etat, dans ses composantes diverses : Direction régionale du Travail (Directe), la Direction régionale de l'agriculture (Draaf) qui assure le rôle d'inspection académique pour nos établissements agricoles, la Région qui finance notamment l'apprentissage, mais aussi nos fonds d'assuranc formation (Vivea, Fatséal) qui intègrent cette nouvelle dimension régionale comme nombre d'autres partenaires. La Chambre régionale d'agriculture devient l'interlocutrice privilégiée de ces structures. Pour assurer une représentation équi-

brée des territoires, la répartition des dossiers a fait l'objet d'un soin particulier où élus et responsables des services formation des trois anciennes régions sont fortement impliqués. Ainsi, la profession agricole assure ses intérêts dans les nouvelles instances régionales. Aller plus loin : le décret de mai 2016 précisant l'organisation et les missions de la chambre régionale invite à « élaborer, coordonner et promouvoir une offre de formation adaptée, axée notamment sur la triple performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières » à l'horizon 2018. Un chantier de réflexion est d'ores et déjà programmé. Il permettra notamment de mieux mutualiser, à l'échelle de toutes les chambres d'agriculture du Grand Est, l'offre de formation continue en identifiant les compétences internes à valoriser, en assurant une partie d'ingénierie de formation en commun, et en proposant une offre de formation qui intègre les particularités des territoires et de tous les publics. Un chantier qui rejoindra clairement l'intérêt des chambres et de nos actifs agricoles.

Sebastien Libbrecht,
service Formation-Emploi
Tél. 03 88 19 17 07
s.libbrecht@alsace.chambagri.fr

Se former, s'informer

Formations à venir

Tuteur ou maître d'apprentissage

- Les 12 décembre et 18, 19 janvier à Schiltigheim Optimiser les conditions de formation et d'accompagnement des apprentis en améliorant les capacités relationnelles et pédagogiques des maîtres d'apprentissage.
Public visé : exploitants ou tuteurs salariés en situation d'apprentissage.
(catalogue en ligne : gestion des ressources humaines)

Vaches allaitantes et maladies néonatales

- Le 14 décembre à Bouxwiller Acquérir les pratiques pour réduire la mortalité des veaux jusqu'au sevrage.
Public visé : éleveurs de vaches allaitantes.
(catalogue en ligne : productions animales)

Approche technico-économique en vergers et renouvellement en pomme et poire

- Les 15 décembre et 28 février à Schiltigheim Consolider les bases de calcul des coûts de revient et de la technique de rénovation. Public visé : producteurs de fruits alsaciens et lorrains.
(catalogue en ligne : fruits, légumes et horticulture)

Taille de la vigne

- Les 6 et 13 décembre (+ 2 journées début 2017) à Colmar Savoir tailler la vigne efficacement en respectant la charge et la propriété. Participation au concours de taille à Heiligenstein en février 2017.
Public visé : salariés viticoles alsaciens, pour débutants.
(catalogue en ligne : viticulture)
Inscriptions et renseignements auprès du service Formation-emploi au 03 89 20 97 22 ou 03 88 19 17 24.

Emma Frérot, service Formation-emploi
Tél. 03 89 20 97 22
efrerot@alsace.chambagri.fr



CATALOGUE EN LIGNE - INSCRIPTIONS EN LIGNE
www.alsace.chambagri.fr

